Rapport public Parcoursup session 2025

Ecole Supérieure d'Optique de l'Ouest (LTP ESOO) - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

Ecole Supérieure d'Optique de l'Ouest (LTP ESOO) - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (39343)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
Ecole Supérieure d'Optique de l'Ouest (LTP ESOO) - BTS - Services - Opticien-Lunetier - en apprentissage (39343)	Jury par défaut	Tous les candidats	20	215	7

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Eléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes de première et de terminale dans les matières mathématiques et /ou physiques	Très important
	Résultats dans la matières SES	Notes obtenues dans la matière SES en première et/ou terminale	Important
	Résultats dans les matières littéraires et langues étrangères	Notes de première et de terminale dans les matières littéraires et langues étrangères	Important
	Progression	Moyennes générales de la première à la terminale	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Acquisition de la démarche scientifique	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Très important
	Méthode de travail	Champ "Méthode de travail de la fiche avenir "	Important
Savoir-être	Implication	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale. Champ "capacité à s'investir de la fiche avenir"	Important
	Autonomie dans le travail	Champ "Autonomie dans le travail" de la fiche avenir	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation	Projet de formation motivé	Important
Engagements, activités et centres d’ intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expérience complémentaire	Champ "Expériences professionnelles "de la rubrique "Activités et centre d'intérêt"	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Lors de l'examen des candidatures, certains dossiers peuvent ne pas être classés lorsqu'ils ne répondent pas aux attendus de la formation. Cela concerne à la fois les **résultats scolaires** (notes insuffisantes dans les matières clés, absence de progression) et des **éléments qualitatifs** (appréciations négatives, manque d'implication, absences injustifiées, comportement inadapté).
Toutefois, l'évaluation reste globale : des faiblesses **peuvent parfois être compensées** par un projet solide, des appréciations positives ou un engagement significatif, afin de juger de la réelle adéquation du profil avec la formation.

Les modalités d'examen des voeux

Les dossiers des candidats sont évalués en prenant compte de leurs notes dans les matières scientifiques, ainsi que de leurs résultats en sciences économiques et sociales, français et langues étrangères. Les appréciations des enseignants concernant la progression, l’implication, l’autonomie et la motivation sont également prises en compte, tout comme les stages réalisés en entreprise et la méthode de travail adoptée. Toutefois, au-delà des notes et des expériences, chacun peut réussir à condition d’ être véritablement motivé par ce projet et prêt à s’y investir.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n’a été mis en œuvre par la commission d’examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Cette formation professionnalisante associe :

Des enseignements théoriques en optique, en commerce et management (incluant la gestion d'entreprise), ainsi que des matières générales.

Des enseignements pratiques orientés vers l'activité en magasin : examen de vue, prises de mesures et adaptations, réalisation et contrôle d'équipements.

Des périodes en entreprise pour une mise en situation concrète.

L'ESOO accueille aussi bien des bacheliers généraux et technologiques que des bacheliers professionnels. La réussite dans ce cursus repose sur des connaissances de base, mais surtout sur la motivation, l'implication et une régularité dans le travail.

L'alternance alterne temps en entreprise et temps en centre de formation. À l'ESOO, le rythme est généralement de **2 à 3 jours par semaine à l'école** et le reste en entreprise. L'apprenant doit s'adapter aux exigences des deux environnements. Ce rythme est exigeant : il demande organisation et préparation.

Signature :
Anne BORONAT,
Chef d'établissement de l'établissement Ecole Supérieure d'Optique de l'Ouest (LTP ESOO)